

M5

Gestion des plans d'eau à vocation cynégétique



OCLT : Maintenir ou restaurer la qualité et les fonctionnalités de l'hydrosystème
 Maintenir les surfaces et les fonctionnalités des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Préserver les espèces d'intérêt communautaire

ODD : Participer à l'amélioration de la gestion qualitative de l'eau
 Contribuer au maintien des surfaces existantes d'habitats et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire
 Encourager des modes de gestion des habitats non agricoles et non forestiers favorables à la biodiversité
 Proposer une gestion des niveaux d'eau compatibles avec les enjeux faunistiques
 Participer à l'amélioration des capacités d'accueil pour les espèces animales

CADRE DE L'ACTION :

Résultats attendus	- maintien des habitats d'intérêt communautaire - amélioration des conditions d'accueil des oiseaux
HIC visés	Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles (1310-4), Prés salés atlantiques (1330)
EIC visées	Aigrette garzette, Avocette élégante, Cigogne blanche, Echasse blanche
Territoire	215 mares de tonnes dont 12 sur l'île d'Oléron
Surface	~645 ha (moyenne de 3 ha par tonne de chasse)
Actions liées	M5, M6, O3

PLANIFICATION

Etat actuel des connaissances :

- 2011 : localisation des mares de tonnes

Prévisionnel :

2012	2013	2014	2015	2016	2017

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les mares de tonne constituent, en tant que milieux associés aux prairies et au réseau hydraulique du marais, des zones favorables notamment pour l'accueil des oiseaux d'eau. Plusieurs espèces d'oiseaux limicoles pourraient ainsi bénéficier du maintien d'un faible niveau d'eau dans les mares accompagné d'une gestion appropriée de la végétation des espaces à proximité.

Ces mares de tonne font l'objet d'un entretien soigné par leurs propriétaires. Afin d'optimiser leur intérêt pour la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau, des principes de gestion peuvent être proposés pour cet entretien.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Modalités techniques de mise en œuvre

Identifier les pratiques de gestion à l'échelle du site Natura 2000 et faire le lien avec l'accueil de l'avifaune

La réalisation de cette mesure nécessite la mise en œuvre d'un protocole d'observation spécifique au marais de la Seudre et d'Oléron.

Proposer des préconisations de gestion favorable à l'accueil des oiseaux nicheurs

L'étude permettra de proposer des préconisations de gestion favorables à l'accueil des oiseaux nicheurs. Ces préconisations pourront porter aussi bien sur la gestion hydraulique que sur la gestion des milieux terrestres associés au plan d'eau. Elles pourront être intégrées dans la Charte Natura 2000.

Rq : la Fédération Départementale de Chasse a le projet d'engager le même type de démarche sur d'autres sites Natura 2000. Cette réflexion pourrait donc être engagée à une échelle plus large.

OUTILS DE REALISATION

Charte Natura 2000, Subvention ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte des objectifs

ACTEURS CONCERNES (contractants, adhérents, bénéficiaires)

Fédération départementale des chasseurs, Association des chasseurs de tonne, ACCA, chasseurs volontaires, propriétaires privés

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Fédération départementale des chasseurs, ACTCM, ACCA, associations de protection de l'environnement, ONCFS, DDTM, EID

COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT INDICATIFS

Budget prévisionnel :

- Animation : 3j pour définir les préconisations environnementales : 3 x 500 = 1500€

Soit pour 5 ans, un montant total de 1 500 €.

Financeurs potentiels : Europe et Etat pour les contrats Natura 2000

Etude : Fédération Départementale des Chasseurs

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Descripteurs de mise en œuvre :

- Nombre de plans d'eau faisant l'objet d'une charte Natura 2000

Indicateurs de performance :

- Evolution des pratiques d'entretien des abords de plans d'eau
- Suivi des populations d'oiseaux (zones de reposoirs et de nidification)